



1 Organismes de soins médicaux

1-4 Déroulement de l'hospitalisation

C'est le médecin qui décide s'il faut hospitaliser ou non, et de la durée si tel est le cas, en observant l'état du patient. Lorsque vous recevez du médecin une consigne d'hospitalisation, vous décidez par la suite, la date de l'hospitalisation au «guichet du service pour hospitalisation» avec l'aide de la personne du guichet et vous écoutez l'explication de cette personne en ce qui concerne les affaires à préparer pour l'hospitalisation.

(1) Chambre d'hôpital

Il y a des chambres individuelles, chambre à deux, chambre à quatre, chambre à six, généralement une chambre de quatre ou à six personnes est la plus courante. Si vous désirez entrer dans une chambre individuelle ou une chambre à deux, vous payerez le tarif spécial à moins que ça soit une décision provenant de l'hôpital en raison de soins médicaux particuliers. Le montant du tarif spécial varie selon les hôpitaux, avec un grand éventail de tarif, à partir de 2,000 yens jusqu'à plus de 10,000 yens par jour.